

Compte rendu de la commission extra-municipale du 17 décembre 2018

1- Information municipale :

Projet de Territoire : deux réunions publiques sont prévues. Les dates paraîtront sur le site de la mairie et par voie d'affiche.

2- Projets transports :

Aucun compte rendu n'a été diffusé à propos de la réunion à la Communauté de Commune concernant le sujet. Une demande sera adressée afin de le diffuser.

3- Compteur Linky :

Une participante demande quelle est la position municipale sur le sujet. Il a été répondu que la délibération municipale n'a pas valeur juridique mais un courrier a été envoyé au député, au responsable des Maires de France et à Hérault énergies.

4- Place Fabre d'Olivet :

Il y a une volonté de bâtir ensemble quelque chose de satisfaisant. Pour la fin janvier, les artistes Viviane Bargetzy et Patrick Lefèvre présenteront leur projet à peu près finalisé.

Une réunion conjointe de l'architecte de la ville, de la mairie et des habitants de la place sera organisée pour définir un projet commun protégeant la place. Pour l'heure, on s'orienterait par la fermeture de la place sur les quatre accès en transformant la place ménageant une frontière façon square. Le matériau utilisé serait de l'acier joliment structuré et la place serait végétalisée. La présence d'un éducateur de rue sera assurée une fois par semaine et la présence d'un agent de police municipal sera assurée une heure le mercredi.

5- Budget participatif ?

Une réunion du Conseil municipal aura lieu fin janvier.

Une enveloppe de 20 000 € sera utilisée pour le projet Fabre d'Olivet.

A la question précise de la gestion d'une petite partie du budget d'investissement sous forme d'un budget participatif il semblerait qu'il n'y ait pas d'opposition mais il a été répondu qu'il faudrait en préciser le fonctionnement car la représentation élue doit être respectée dans son éthique.

6- Un exemple est donné sur les critiques très fortes qui ont été émises au sujet de l'implantation de l'Office de Tourisme en périphérie. Les critiques ne furent pas écoutées et actuellement il semblerait que l'office de tourisme ou une annexe retournerait en centre-ville.

Par contre la maison des associations prévue initialement en périphérie verrait son implantation envisagée au centre.

7- Covoiturage :

Mise en place de panneaux labellisés. Il y aurait un maximum d'attente de dix minutes pour les utilisateurs du covoiturage.

Prochaine réunion :

11 février 2019 à 18 h 30 salle des mariages

Ordre du jour :

- Consultation publique sur le Centre-Ville

-Place Fabre d'Olivet

-Questions diverses : Consultation nationale et cahiers de doléances ...